

# UNE VASTE ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES SALARIÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES



À la demande des partenaires sociaux, votre Observatoire prospectif des métiers et des qualifications conduit une nouvelle enquête pour mesurer la qualité de vie au travail des salariés des professions libérales.

## Améliorer la qualité de vie au travail des salariés pour optimiser la performance des entreprises !

La Qualité de Vie au Travail est une préoccupation essentielle pour les employeurs et les salariés.

Pour accompagner les branches professionnelles et les entreprises libérales sur ce sujet, l'OMPL a décidé de mettre en place une grande enquête à destination des salariés et de leurs employeurs.

C'est une occasion privilégiée d'identifier :

- les facteurs de satisfaction qui favorisent l'engagement des salariés actuels et l'attractivité pour les futures recrues,
- les axes d'amélioration sur lesquels intervenir pour renforcer le bien-être des salariés et la performance des entreprises libérales.

## Comment se déroule l'enquête ?

L'enquête sera ouverte **du 3 avril au 30 juin 2023**. Elle sera 100% en ligne et accessible via un lien ou QR code qui sera mis à disposition le jour du lancement.

Elle est entièrement administrée par Obea, un cabinet indépendant mandaté par l'OMPL dans le cadre de cette étude. Les réponses seront confidentielles, anonymes et analysées en toute objectivité par Obea.

**Pour obtenir des résultats représentatifs, nous avons besoin de votre participation à toutes et à tous : employeurs et salariés !**

Cela ne vous prendra pas plus de 10 minutes ! N'hésitez pas également à diffuser largement l'information auprès de vos collègues ou de collaborateurs des professions libérales.

**NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE PARTICIPATION :  
CETTE ENQUETE EST LA VOTRE !**



Vous pouvez vous connecter via le QR code ou grâce au lien suivant :  
<http://QVT-professions-liberales.obea.fr>

En savoir plus sur l'OMPL  
<https://www.ompl.fr>

**Ompl**  
Observatoire des métiers  
dans les professions libérales